



## HONORAIRES DE L'AGENCE EN VIGUEUR

### Pourcentage appliqué sur le prix de vente

Commission à la charge du vendeur.

Notre agence, au regard de son appartenance aux fichiers partagés avec les agences Laforêt Immobilier et les agences A.M.E.P.I, peut- être amenée à pratiquer le barème d'honoraire de l'agence porteuse du mandat.

Barème en vigueur à compter du 07/10/2016

				HT	TTC
de	0 €	à	15 000 €		<b>Forfait 4 500 €</b>
de	15 001 €	à	50 000 €		<b>6 500 €</b>
Supérieur à	50 001 €				<b>6 500 € +3%*</b>

Locaux commerciaux - Fonds de commerces Droit au bail	<b>Minimum de 4 000 €</b>	20 % Sur le montant annuel des loyers	24 % Sur le montant annuel des loyers
Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989	<p><b>-Pour les biens de plus de 60m<sup>2</sup> de surface habitable :</b>  <i>Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail</i> : 6€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 6€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur  <i>Etats des lieux d'entrée</i> : 3€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur.</p> <p><b>- Pour les biens jusqu'à 60m<sup>2</sup> de surface habitable :</b>  <i>Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail</i> : 8€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 8€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur  <i>Etats des lieux d'entrée</i> : 3€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur.</p> <p><b>- Entremise et négociation</b> : 3€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur.</p>	<p><b>18 €/m<sup>2</sup> TTC</b> (50% à la charge du locataire 50% à la charge du bailleur)</p> <p><b>22 €/m<sup>2</sup> TTC</b> (50% à la charge du locataire 50% à la charge du bailleur)</p> <p><b>3 €/m<sup>2</sup> TTC</b> (à la charge du bailleur)</p>	
Honoraires Gestion	<b>Sur le montant annuel des sommes encaissées &gt; 1500€ par lot</b>	6,95 %	<b>8,34 %</b>
Honoraires Gestion	<b>Sur le montant annuel des sommes encaissées &lt; 1500€ par lot</b>	16,67 %	<b>20 %</b>

\* du prix de vente

**Honoraires pour un bien estimé : 250,00 € TTC. Si plusieurs biens, prestation sur devis.**